

## Décision N°2021/11

**Objet :** Portant modification de la convention de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation d'un bâtiment communautaire à destination touristique à Rejet-de-Beaulieu

**Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :**

Le titulaire du marché public mentionné ci-dessus, Cible VRD, a changé de coordonnées bancaires. Il a donc été nécessaire de modifier l'acte d'engagement afférent.

La présente modification n'a aucune incidence financière.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 08 juillet 2021 et de la publication le  
08 juillet 2021,  
Vu,

Beauvois-en-Cis, le 08 juillet 2021

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Bévillets  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny